

# Cultiver des paillis valorisables en intercep

**Dans le cadre du projet de recherche Domino**, des essais sont menés sur l'utilisation sur le rang de plantes de couverture permettant de gérer l'enherbement et de procurer un revenu complémentaire.

Lancé en 2018 pour trois ans, Domino (projet Eranet Core-Organic) rassemble 13 partenaires européens autour de la gestion du sol des vergers et vignobles en agriculture biologique et de la protection physique des cultures contre les bioagresseurs. Objectif : améliorer la durabilité et l'empreinte écologique des vergers et vignobles bio. Trois axes sont explorés : l'implantation sur le rang d'une culture servant de paillis vivant, l'introduction en interrangs de légumineuses et engrais organiques et l'utilisation de couvertures transitoires pour la protection des cultures.

## Des espèces pérennes pour une couverture à l'année

En 2018-2019, les essais ont porté notamment sur la sélection d'espèces utilisables en paillis vivant sur le rang. « L'idée est d'implanter des espèces qui limitent l'enherbement et procurent un revenu pouvant compenser une éventuelle baisse de rendement », précise Maria-Martha Fernandez, du Ctifl – centre technique interprofessionnel des fruits



### DANS UN ESSAI EN SOL FRAIS ET ACIDE,

en présence de pluies abondantes au printemps et d'un été doux, les fraises sauvages sont passées en 4 mois de 30 % de sol couvert à 70 %.



Le projet en images sur [bit.ly/36HHuUn](https://bit.ly/36HHuUn)

et légumes – partenaire du projet. Les espèces recherchées nécessitent un développement rapide pour concurrencer les adventices et doivent avoir un système racinaire peu profond, qui n'interfère pas avec le développement racinaire de la culture principale et exploite des zones superficielles du sol. Les espèces doivent être pérennes pour assurer une couverture toute l'année, avoir une période de repos l'été, notamment en milieu aride, et dans l'idéal également l'hiver, pour réduire les dégâts du froid. Et il est important qu'elles soient bien adaptées aux conditions locales. Deux partenaires travaillent sur

l'utilisation de paillis vivants en vigne : l'université polytechnique des Marches, en Italie centrale, et le centre de recherche de Laimburg, au Sud-Tyrol, en Italie. « *Le mieux pour faciliter l'adaptation est de choisir des espèces spontanées présentes sur le territoire ou des écotypes indigènes*, estime Davide Neri, de l'université des Marches. *Les espèces à stolons sont notamment intéressantes, en particulier la potentille ou encore les écotypes locaux de fraise.* »

## Potentille, fraises et herbes médicinales à l'essai

Un essai dans un environnement aride a montré que, douze mois après plantation et avec un été très sec, 60 % du sol était couvert avec la potentille, 41 % avec des variétés de fraises locales et 7 % avec des variétés de fraises non indigènes. Le premier avantage constaté est la limitation des adventices. En juillet 2018, dix mois après la plantation de fraises des bois, les adventices n'occupaient plus que 6 % de la surface, contre 44 % pour le témoin non paillé. Le centre de Laimburg a également testé plusieurs espèces en verger et vignoble. Les résultats 2019 en verger sont bons, trois espèces poussant suffisamment pour réduire le développement des adventices. « *Les résultats dans le vignoble n'étaient par contre pas positifs, la plupart des espèces ne s'étant pas assez développées et n'étant pas compétitives pour les adventices*, indique Thomas Holz, du centre de recherche de Laimburg. *Les courtilières – insecte ravageur local – ont de plus dévasté les racines des espèces les plus prometteuses.* » Les mêmes expérimentations seront répétées en 2020 et un nouvel essai sera engagé dans un vignoble planté en variété résistante avec implantation d'espèces valorisables en tisanes et infusions. 🍷

VÉRONIQUE BARGAIN

## Effet positif sur la perception des pratiques

Des essais de plantation de fraises ou de plantes médicinales ont été engagés par plusieurs partenaires. L'investissement pour des fraisiers est estimé à 2000 €/ha et 30 h/ha de travail. Un revenu complémentaire est possible avec les plantes médicinales et, pour les fraises, surtout en cas de transformation et vente à la ferme. Les producteurs soulignent aussi l'intérêt des paillis vivants pour la perception de leurs pratiques par les consommateurs. La vente

des produits issus du paillage implique toutefois l'absence de traitements pendant la période de production de fraises ou d'herbes médicinales ou que ceux-ci soient autorisés sur les espèces cultivées en paillage. Dans l'essai qui sera engagé en 2020 par le centre de Laimburg, le vignoble situé à 1000 m d'altitude n'est pas traité, la variété choisie résistant à la plupart des maladies fongiques et la pression maladies étant très faible dans la région.